

Contribution de l'Union de Quartier Île Verte au projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal :

Avant 2014, l'emprise de la publicité sur le quartier de l'Île Verte à Grenoble s'est accentuée avec la pose d'un panneau scellé au sol, déroulant et éclairé, place du Saint Eynard, à l'entrée de la ville. Ce panneau, comme la plupart des grands panneaux publicitaires, augmentait le risque d'accidents : plusieurs études ont prouvé que les panneaux publicitaires distraient les automobilistes, d'autant plus qu'ils sont larges, éclairés et déroulants. C'était particulièrement inquiétant, sachant que le panneau se situait à proximité d'un passage piétons permettant l'accès à l'arrêt du tram B La Tronche – Hôpital. Des habitants de l'Île Verte, à travers l'Union de Quartier, se sont alors mobilisés (courriers, pétitions, signalisation d'illégalités constatées sur ce panneau, ...) pour faire retirer ce panneau, mais en vain. C'est pourquoi notre association a accueilli très positivement la décision de finalement retirer les panneaux publicitaires qui enlaidissaient notre quartier et la ville de Grenoble, suite au non renouvellement du contrat avec l'annonceur.

Nous avons alors redécouvert le plaisir d'un espace public non envahi par des messages commerciaux. Des arbres ont même remplacé certains de ces panneaux. De plus, lors des 12 derniers mois, plusieurs œuvres de Street Art sont venues décorer avantageusement certains murs du quartier, et constituent une alternative artistique à la publicité commerciale.

La publicité est omniprésente dans notre vie : télévision, radio, internet, journaux, prospectus, publipostage, appels téléphoniques... Partout, les citoyens sont assaillis de messages publicitaires. Avons-nous vraiment besoin que la publicité occupe également l'espace public ? Nous avons besoin d'informations sur ce qui concerne ce domaine public : localisation de services publics, magasins, hôtels, artisans ou salles de spectacle, annonces sur les événements à venir dans la Métropole... Il est donc inutile d'encombrer et d'enlaidir l'espace public avec des publicités que nous trouvons partout ailleurs.

À l'heure où il est plus que nécessaire de s'engager pleinement dans la transition énergétique et écologique, la publicité est un double gaspillage :

- parce qu'elle incite à acheter des biens dont nous n'avons pas forcément besoin, alors que les ressources naturelles diminuent rapidement ;
- par les matières premières, le travail et l'énergie qu'elle utilise. On rappelle qu'un écran publicitaire tel que ceux qu'on peut voir dans les gares consomme autant d'électricité qu'un foyer de 4 personnes.

Et ceci sans compter le caractère accidentogène prouvé des panneaux en agglomération.

Concernant l'aspect financier, certes l'occupation de l'espace public par des publicités commerciales génère un certain revenu aux collectivités locales. Cependant, le prix de la publicité est, de toute façon, répercuté sur le prix des produits ; ainsi, le citoyen finance sa collectivité locale en payant plus cher les produits qu'il achète, mais ceci se fait au détriment de son cadre de vie qui se retrouve dégradé.

Fort de l'expérience grenobloise concernant la régulation de la publicité commerciale dans l'espace public depuis 4 ans, l'Union de Quartier Île Verte demande à la Métro de s'inspirer, dans son projet de Règlement Local de Publicité intercommunal, de la réglementation grenobloise

actuelle pour les 48 autres communes qui la composent, en étant très rigoureuse avec l'affichage sous toutes ses formes, et en particulier en refusant les publicités lumineuses et/ou déroulantes, sources de gaspillage d'électricité, et les écrans numériques, très énergivores.

Il en va de l'attractivité de la Métro, de son implication dans le plan air énergie climat, et naturellement de la qualité de vie de tous ses habitants qui sont très attachés à la beauté de leur cadre de vie, et évidemment sensibles aux différentes pollutions visuelles.